

AFFAIRE N° 2

LOCATION immeuble appartenant à M. Inel GRONDIN à DOMENJOD

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 16 Novembre 1954

Mesdames,

Messieurs,

Par délibération du Conseil Municipal du 6 Mars 1954 approuvée le 15 Avril 1954, une indemnité complémentaire de location mensuelle de 500 Frs à compter du 1er Juillet 1953 a été allouée à M. Inel GRONDIN, propriétaire à Domenjod pour deux salles ayant servi pour les consultations médicales gratuites.

Le crédit est prévu au Budget supplémentaire de l'exercice en cours au chapitre XXII n° 53 sous la rubrique; "Location des écoles publiques". Comme il y a erreur dans la nature de la dépense, je vous demande de voter la rectification qu'il convient, soit: Location salles de consultations gratuites au même chapitre et n° que ci-dessus./.

Le Premier Adjoint ff. de Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

Adopté à l'unanimité.

*Lu et soumis à l'approbation  
du Maire le 30 Décembre 1954  
et par délégation  
du Maire  
Signé: Gavarin.*

*Approuvé  
le 30 Décembre 1954  
P. le Maire et par délégation  
de Monsieur le Maire  
Signé: R. Petit.*